Centre historique de Florence (Italie) No 174ter

1 Identification

État partie

Italie

Nom du bien

Centre historique de Florence

Lieu

Ville métropolitaine de Florence Région de Toscane

Inscription

1982

Brève description

Construite sur un site étrusque, Florence, symbole de la Renaissance, a joué un rôle économique et culturel prépondérant sous les Médicis aux XVe et XVIe siècles. Ses six siècles d'une créativité artistique extraordinaire sont avant tout illustrés dans sa cathédrale du XIIIe siècle, Santa Maria del Fiore, l'église Santa Croce, le palais des Offices et le palais Pitti qui sont l'œuvre d'artistes comme Giotto, Brunelleschi, Botticelli et Michel-Ange.

Date d'approbation de l'évaluation par l'ICOMOS 12 mars 2020

2 Problèmes posés

Antécédents

Le centre historique de Florence a été inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 1982 sur la base des critères (i), (ii), (iii), (iv) et (vi). Le bien comprend le coeur de la ville historique et la partie habitée de l'autre côté de l'Arno autrefois entourée par les murs de la ville (505 ha). Le paysage de la ville est encadré par les collines qui la bordent au nord (les collines de Careggi, Fiesole et Settignano) et au sud (les collines de Bellosguardo, Arcetri, Poggio Imperiale et San Miniato).

Une vaste zone tampon (10 480 ha) avait été élaborée pour le bien sur la base de recherches complexes et d'un travail analytique et approuvée par le Comité du patrimoine mondial en 2015 (39 COM 8B.44).

Une déclaration rétrospective de valeur universelle exceptionnelle a été adoptée en 2014 (38COM.8E). La déclaration de valeur universelle exceptionnelle est la principale référence utilisée par l'État partie pour proposer une modification mineure des limites visant à ajuster la zone du bien aux attributs mentionnés dans la déclaration de valeur universelle exceptionnelle approuvée.

Modification

En 2019, l'État partie a soumis au Centre du patrimoine mondial une demande de modification mineure des limites du bien afin d'intégrer le complexe de San Miniato al Monte, la zone de l'abbaye, la zone comprise dans les murs du fort homonyme et son environnement immédiat (cimetière, église San Salvatore al Monte, parc du mémorial des vétérans et rampes d'accès) dans les limites du bien.

La basilique et l'abbaye de San Miniato portent le nom de Saint Miniatus, qui vécut au Ille siècle et est considéré comme étant le premier martyr florentin. La construction de la basilique actuelle commença en 1018, et fut achevée et modifiée les siècles suivants. L'histoire de Saint Miniatus et le lien spirituel de la colline avec l'Arno ont fait de Saint Miniato un lieu de pèlerinage pendant cette période de la Renaissance.

La modification mineure des limites proposée est justifiée par le fait que San Miniato était déjà mentionnée parmi les attributs du bien au titre du critère (i) au moment de l'inscription du bien.

Effectivement, le critère (i) se lit comme suit : L'ensemble urbain de Florence est en soi une réalisation artistique unique, un chef d'œuvre absolu, le fruit d'une création continue sur plus de six siècles. En plus de ses musées (le musée archéologique, le musée des Offices, le musée du Bargello, le musée Pitti, la Galleria dell'Accademia), c'est là que se trouve la plus grande concentration au monde d'œuvres d'art universellement connues — la cathédrale de Santa Maria del Fiore, le baptistère et le campanile de Giotto, la Piazza della Signoria dominée par le Palazzo Vecchio et le palais des Offices, San Lorenzo, Santa Maria Novella, Santa Croce et la chapelle des Pazzi, Santo Spirito, San Miniato, et le couvent de San Marco qui abrite les peintures de Fra Angelico.

La modification mineure des limites proposée vise donc à corriger une erreur figurant dans la représentation cartographique et à intégrer San Miniato al Monte dans les limites du bien en tant qu'attribut important qui exprime la valeur universelle exceptionnelle et contribue à renforcer l'intégrité du bien.

La modification mineure des limites proposée pour le bien du patrimoine mondial a une superficie de 27 ha, soit une augmentation de 5,3% du bien inscrit. Le territoire est actuellement situé dans la zone tampon du bien. La modification proposée porte la superficie totale du bien à 532 ha, diminuant donc la zone tampon qui passe respectivement de 10 480 ha à 10 453 ha.

Le périmètre de la modification proposée est dicté par le tracé de l'ancien mur de la ville (existant encore en partie) et suit les routes qui lui sont adjacentes. La limite proposée part de la porte de San Miniato, suit la Viale dei Colli jusqu'à l'abbaye de San Miniato al Monte avec son cimetière et le Parco della Rimembranza (parc commémoratif des vétérans) Piazzale Michelangelo, et rejoint l'actuelle délimitation du bien, qui passe par la tour San Niccolò.

La modification mineure des limites proposée est située à l'intérieur du territoire administratif de la municipalité de Florence. En conséquence, cette proposition ne donne lieu à aucune modification ou implication concernant les mesures et mécanismes de gestion actuels.

Le territoire a été réglementé par un certain nombre d'actes juridiques aux niveaux national, régional et municipal. Enfin, la zone agrandie proposée est protégée en tant que bien paysager (art. 143 du décret législatif 42/2004, code d'identification ministériel 90066). Au niveau régional, il est réglementé par le PIT (Piano di Indirizzo Territoriale) — qui, d'un point de vue juridique, a la même valeur que le plan du paysage - art. 21 de la loi régionale 65/2014, actuellement en vigueur qui a été approuvé par le Conseil régional le 02.07.2014 par délibération n. 58.

Au niveau municipal, le territoire est réglementé par le plan structurel (résolution du Comité municipal exécutif no. 2015/C/00025, 02.04.2015, mis à jour par la délibération no. 2019/C/00018, 18.03.2019), les règlements d'urbanisme (résolution du Comité municipal exécutif no. 2015/C/00025, 02.04.2015, dernière mise à jour en octobre 2019) et la réglementation en matière de construction de la municipalité de Florence (résolution du Comité municipal exécutif no. 2019/C/00014, 11.03.2019).

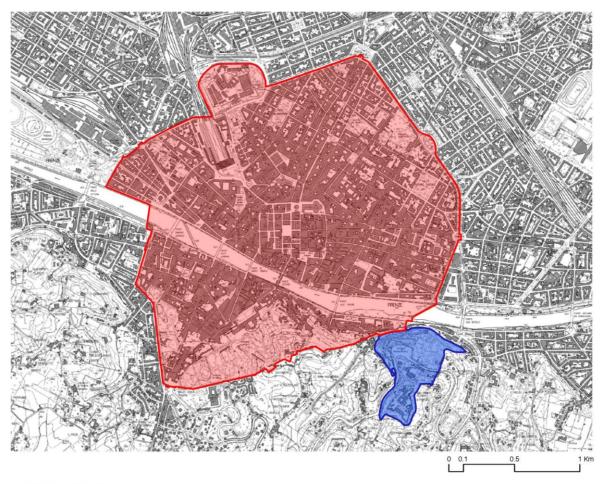
Se référant à la déclaration rétrospective de valeur universelle exceptionnelle du Centre historique de Florence, et rappelant le vaste système réglementaire et de gestion en place, ICOMOS considère que la modification mineure des limites proposée est appropriée.

L'ICOMOS considère que la modification proposée pour la limite du bien contribuera à la protection de la valeur universelle exceptionnelle du bien et renforcera son intégrité et sa gestion.

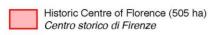
3 Recommandations de l'ICOMOS

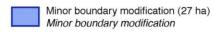
Recommandation concernant l'inscription

L'ICOMOS recommande que la modification mineure des limites proposée pour les délimitations de la ville historique de Florence, Italie, soit **approuvée**.



LEGEND | LEGENDA





Carte indiquant les délimitations révisées du bien